



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIRET

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°45-2016-078

PUBLIÉ LE 20 OCTOBRE 2016

# Sommaire

**DRFIP de la Région Centre-Val de Loire et du Département du Loiret**

45-2016-10-13-004 - Arrêté de fermeture exceptionnelle (2 pages)

Page 3

DRFIP de la Région Centre-Val de Loire et du  
Département du Loiret

45-2016-10-13-004

Arrêté de fermeture exceptionnelle

*Arrêté de fermeture exceptionnelle du pôle "enregistrement" du SIE d'ORLEANS EST*

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET DU DEPARTEMENT DU LOIRET**

**ARRÊTÉ RELATIF AU REGIME D'OUVERTURE AU PUBLIC  
DES SERVICES DE LA DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET DU DEPARTEMENT DU LOIRET**

L'Administrateur général des finances publiques, Directeur régional des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret,

Vu le décret n° 71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> janvier 2016, portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés à M. Philippe DUFRESNOY, Directeur régional des finances publiques ;

**ARRÊTE :**

**Article 1 :**

En raison du transfert d'activité au sein du Service de Publicité foncière d'ORLEANS 1<sup>er</sup> bureau à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016, le Pôle « Enregistrement » du service des impôts des entreprises d'ORLEANS EST sera fermé à titre exceptionnel du 26 au 31 octobre 2016.

**Article 2 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Loiret et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1<sup>er</sup>.

Fait à Orléans, le 13/10/2016

Par délégation du Préfet,

le Directeur régional des finances publiques  
du Centre-Val de Loire et du département du Loiret,  
Administrateur Général des finances publiques

signé : Philippe DUFRESNOY